

2689



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTRE DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITE NATIONALE,
DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DE LA MICROFINANCE**



**ATELIER DE TRAVAIL POUR L'APPROPRIATION
DE LA SNEEG PAR LES AGENTS DES MINISTERES**

Document méthodologique

Juillet 2008

4 pages

1. Objectif de l'atelier

Favoriser l'appropriation du contenu de la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre au Sénégal par les agents du ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance et les points focaux des autres départements ministériels.

2. Résultats attendus de l'atelier

- Les agents du Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance et les points focaux des autres départements ministériels ont une bonne compréhension de la SNEEG ;
- Les agents du Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance et les points focaux des autres départements ministériels ont renforcé leur potentiel de contribution à la promotion et à la mise en œuvre de la SNEEG.

3. Méthodologie de travail

La méthodologie de travail sera articulée autour de sessions plénières et travaux de groupe. En plénière, des présentations pourraient être faites soit introduire les différentes séquences soit pour partager et exploiter les travaux de groupe. En travaux de groupe, l'essentiel de l'exercice portera sur l'examen et l'échange approfondis des contenus des chapitres de la SNEEG. Pour cela, chaque groupe aura, sous la conduite de son modérateur et l'assistance du rapporteur désigné, à passer en revue les différents points, échanger sur les aspects clés et clarifier les contenus, chaque fois que nécessaire.

En raison du rôle attendu des participants/tes dans la promotion de la SNEEG, des précisions méthodologiques et techniques pourraient être apportées pour permettre à tout le monde d'être à niveau pour l'utilisation ultérieure des concepts genre.

4. Supports de travail

Le principal support de travail sera le **DOCUMENT DE LA SNEEG**. Il sera exploité en profondeur, chapitre après chapitre, pour permettre à chacun/e de découvrir et échanger sur le contenu en vue de s'en approprier progressivement.

5. Durée des travaux et participants

Trois (3) sessions, étalées chacune sur deux (2) jours, seront organisés. La première sera organisée du 21 au 22 juillet 2008. Les dates des deux autres sessions seront fixées, une fois la disponibilité des personnes concernées confirmée.

6. Participants/tes

Prendront part aux sessions : les agents du Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance et les points focaux des autres départements ministériels. Au total, près de 90 personnes sont visées.

<p>Mardi 22/07 14h30 à 15h00</p>	<p>CHAPITRE 4. SCHEMA DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE 4.1. Principes directeurs 4.2. Modalités d'exécution, de coordination et de suivi-évaluation 4.3. Mécanismes d'appui à la mise en œuvre de la Stratégie 4.4. Besoin et structure de financement de la Stratégie</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Présentation par Socé Sène - Travaux en plénière sur les modalités de mise en œuvre, coordination, suivi et évaluation de la SNEEG, enjeux et priorités - Questions et clarification en plénière 		<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le schéma de mise en œuvre de la SNEEG pour situer les actions attendues de chaque acteur et situer son apport à la promotion de la SNEEG et à son exécution
<p>Mardi 22/07 15h00 à 16h00</p>	<p>ANNEXES Annexe 1 : Présentation synoptique de l'analyse de situation Annexe 2 : Matrice d'intervention de la Stratégie Annexe 3 : Composition de l'équipe multisectorielle Annexe 4 : Bibliographie</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la matrice d'intervention de la SNEEG 		<ul style="list-style-type: none"> - Partager les actions retenues et les modalités de leur mise en œuvre